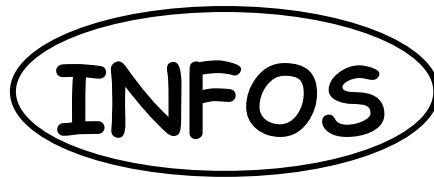




MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle + envoi flash infos
par internet: 20 €- par la poste 25 €
Abonnement revue CEGRA 13 €
Membre du CEGRA Affiliée à la F.F.G



Pierre BLAZY
11, Chemin des Genêts
74600 SEYNOD
pierrotblazy@orange.fr



www.maurienne-genealogie.org

Calendrier

Février 2011

- Mercredi 2/2 Informatique ou débutants local Adh 17h30
Serge Michel
- Mardi 8/2 Recherche Généalogique en Italie
Salle polyvalente Tous 20h00
Désiré Marcellin André Grange
- Mercredi 9/2 Relevés dépouillement local Adh 16h30
Désiré Marcellin Thierry Deléan Nicole Sambuis
- Mercredi 16/2 Paléo lecture d'actes local Adh 17h30
Jean Marc Dufreney
- Mercredi 23/2 Permanence rencontre local Tous 17h30
Tout le monde

Mars 2011

- Mercredi 3/3 informatique ou débutants local Adh 17h30
Serge Michel
- Mercredi 10/3 Relevés dépouillement local Adh 16h30
Désiré Marcellin Thierry Deléan Nicole Sambuis
- Mercredi 17/3 Paléo lecture d'actes local Adh 17h30
Jean Marc Dufreney
- Mercredi 24/3 Permanence rencontre local Tous 17h30
Tout le monde
- Mercredi 31/3 Permanence rencontre local Tous 17h30
Tout le monde

Le mot du rédacteur

Une nouvelle année s'annonce, qui sera porteuse de ses cortèges de joies, de peines, de bonnes et de mauvaises choses. Ainsi va la vie, toujours la même et toujours renouvelée.

Nous, pauvres hommes, ne sommes pas maîtres de notre destinée. Nous avons comme seule alternative de subir mais aussi de profiter des bons moments et d'aborder les mauvais avec courage et détermination.

La vie est une trajectoire dont il faut accepter la progression, l'apogée et l'inévitable déclin. Abordons tout en femmes et en hommes dignes de leur nom et de leur qualité de « roseaux pensants! ». Cultivons nos jardins et nos amis, c'est avec eux que les moissons sont les plus fructueuses et les plus enrichissantes.

Pierre Blazy

Avez-vous pensé à votre cotisation?
En vraie femme d'argent,
Marie Françoise Berthet attend vos sous.

PENSEZ A ELLE!

Au sujet des relevés.....

Nous dressons le bilan 2010 de notre activité sur Génébank. Notre adhésion officielle date de 2001 mais notre entrée effective de 2005, date à laquelle nous avons effectué notre premier "versement" d'actes. Depuis lors trois ajouts se sont cumulés pour arriver à environ 312 000 actes. Une prochaine vague d'actes sera mis en ligne dans les prochains mois et devrait nous permettre d'approcher voire de dépasser les 400 000. Ils sont d'ores et déjà disponibles en version papier au près de Jo Duc notre éditeur officiel interne. Concernant Génébank, nous avons ouvert 197 comptes historiques dont 147 sont actifs, c'est à dire correspondant à des adhésions réelles. Sur les deux dernières années une trentaine de comptes ont été radiés pour cotisations non renouvelées, 11 nouveaux sont créés en 2010. En cela il est préférable de renouveler son adhésion avant mars-avril pour nous éviter un double travail : radiation puis recréation du compte. Pratiquement toutes les nouvelles adhésions se traduisent par une ouverture d'un compte Génébank, ce qui n'était pas le cas les premières années.

En 2010, 53 membres sur les 147 potentiels ont effectué au moins une fois une "transaction de points" sur le site. A peine plus d'un sur trois ce qui est peu et cache des disparités importantes entre ceux qui viennent voir puis disparaissent et les actifs, consultant réguliers.

Dans le détail nous sommes beaucoup plus consulté par les "extérieurs", soit les membres d'autres associations, que par nos adhérents, de l'ordre de 1 pour 7, soit 350. Il s'agit d'une estimation. Mais ceux là sont plus "économes" et plus fins dans leur recherche. Le bilan est tout de même largement positif puisque nous récupérons beaucoup plus de points que nous en donnons.

consultation interne (crédit) :	7492 point(s) en 4771 opération(s)
consultation externe (crédit) :	8214 point(s) en 5279 opération(s)
consultation externe (débit) :	-141 point(s) en 41 opération(s)

Répartition saisonnière des opérations de consultation

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Nbre d'opérations	1066	920	956	549	580	866	586	554	1284	889	827	1014

La répartition mensuelle des opérations montrent une grande saisonnalité des consultations. Les mois d'hiver sont au-dessus des 900/1000, les mois chauds autour de 500/600. L'exception de juin s'explique par une rehausse des points aux compteurs. Septembre marque une reprise de l'activité.

Papiers à en-tête en Maurienne

Autour des années 1900, les entreprises utilisent un papier à en-tête pour leur correspondance, leurs factures ...

Ces en-têtes montrent les caractères d'imprimerie utilisés ou la texture du papier (variables au cours de la traversée du siècle), les industries disparues, celles qui perdurent, les métiers et les techniques vantés.

On peut distinguer un âge d'or, situé entre 1880 et 1914 : la présentation de l'entreprise, associant texte et iconographie, a alors été largement soignée. On peut le voir sur l'en-tête de l'hôtel international de Modane fondé par Edouard Montaz.

La lecture de ces papiers industriels est très instructive. Une foule



d'informations peut y être glanée : généalogie de l'entreprise, localisation géographique, branches d'activités, etc....Les dessins servent également à représenter les produits.

Le choix de ces dessins montre les préoccupations de l'époque: Pour les frères Tarro à la Chambre c'est un alambic.

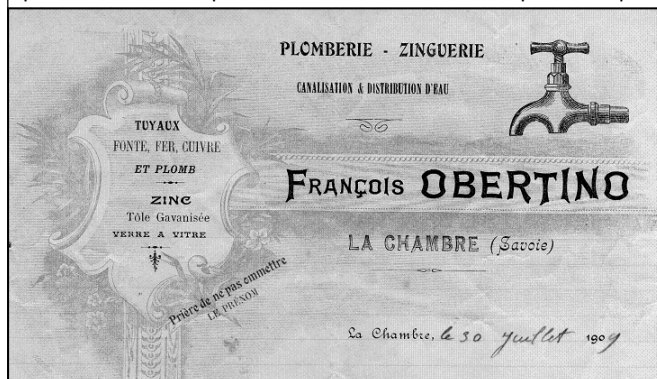


Pour François Obertino c'est un robinet, symbole de l'arrivée de l'eau



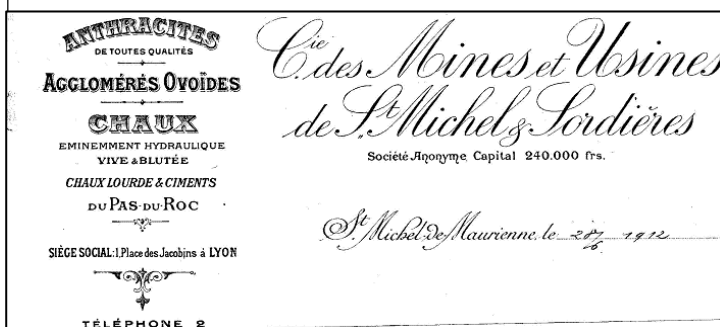
courante.

L'en-tête de la Compagnie des Mines et Usines de St Michel indique que cette société exploite des mines d'antracites, qu'avec la poussière



de charbon elle fabrique des agglomérés et qu'elle a des fours à chaux au Pas-du-Roc qui fournissent de la chaux vive ou blutée.

Quant à Claude Girard, il est en même temps ardoisier à Saint-Colom-



ban des Villards, maître d'hôtel et voiturier!



Symboliques, décoratifs, informatifs, les papiers à en-tête appartiennent aux champs de l'histoire sociale, économique, industrielle, artistique et scientifique de leurs temps.

Dominique Bois.

Nous vous rappelons que nos soirées conférence, qui avaient lieu précédemment le premier mardi du mois sont reportées, pour des raisons de disponibilité de salle, au deuxième mardi du mois.
RESERVEZ VOS SOIREEES!

Misères.....

MARMOUNIER André, né le 5 octobre 1861 à VIZILLE (Isère) est parti au Canada vers 1908 et a acheté une concession de terre à Saint Boniface (Manitoba).

Avant son départ, il résidait à Saint Jean de Maurienne dans le quartier des Plans où il exerçait le métier de maréchal Ferrand. Il était marié à Marie Victorine Henriette Bouille de Saint Sorlin d'Arves, de qui il avait une fille Justine et un garçon Albert, lequel était handicapé mental.

Sa femme part le rejoindre avec ses enfants, après avoir vendu tout ce qu'elle possédait pour payer le voyage. Arrivés à Québec le 27 mai 1910 ils sont refoulés au motif que l'enfant idiot n'est pas accepté au Canada.

De Québec où elle est retenue par les services d'immigration canadiens, elle écrit à son mari à Saint Boniface une lettre déchirante de misère et de désespoir pour lui expliquer son dénuement. Sa fille écrit également quelques lignes où elle dit son chagrin et sa déception de manquer l'école. Le 4 juin 1910, on leur signifie leur refoulement vers la France.

Ils repartent donc sur le même bateau qu'à l'aller, le Lalie Eric.

Des courriers sont envoyés par Marmounier à la sous-préfecture et à la mairie de St Jean pour demander de l'aide et placer cet enfant dans un établissement en France. Des pièces justifiant le refus de l'enfant au Canada et venant d'Ottawa ont été adressées à la sous-préfecture et à la mairie de St Jean. (Enfant idiot). Ces courriers n'obtiennent pas, semble-t-il d'écho et Marmounier en vient à rejeter sur la mairie de St Jean et la sous-préfecture la responsabilité d'un éventuel malheur consécutif à la situation.

Un certificat du Dr Lalande de St Jean confirmant l'idiotie congénitale est joint au dossier en mars 1911. Une sœur d'André Marmounier, Théotiste, habitant à Vizille avec son époux Aymoz Jean (tailleur d'habits) 21 rue du Rocher refuse dans un premier temps de se charger de l'enfant. Puis il semblerait qu'elle se soit occupée de son placement et la mère est enfin repartie pour le Canada en 1911

Les migrations, si elles étaient porteuses d'espoir pour les gens qui quittaient leur misère, pouvaient aussi se traduire par des détresses plus grandes encore.

Marie Louise Blazy

Source: Archives municipales de Saint Jean de Maurienne et Etat Civil de Villargondran.

Accidents à Valmeinier.....

Fisc de Maurienne au sujet

Des morts accidentelles de Claudine MARCELIN veuve d'Aimé SALOMON et de sa fille Scholastique de la commune de Valmeinier, arrivées dans la nuit du 16 au 17 avril 1844 et trouvées dans leur lit asphixiées, ainsi que celle de Jean Chrysostome fils de Jean Baptiste MARCELLIN enfant agé de quatre à cinq ans, trouvé dans l'aqueduc d'un moulin.

L'an mille huit cent quarante quatre le Dix sept du mois d'avril ont comparus le Sieur Louis SALOMON et le Sieur Jean feu Jean Baptiste TROCCAZ natifs et habitans a la commune de Valmeinier, au hameau du Désert ; disant que ce matin vers les neuf heures s'étant aperçu que personne ne sortait de la maison de Claudine MARCELIN veuve d'Aimé SALOMON, ils se sont présentés a la porte de sa maison et ayant

appelé, personne ne repondit ils ont essayés d'entrer, ils ont trouvés la porte ouverte étant entrés, ils ont trouvés Claudine MARCELIN et sa fille Scholastique mortes dans leur lit, asphixiés

a ce qu'il parait par la vapeur du charbon de pierre, sa fille Scholastique était complètement imbecile on a en outre trouvé un ane et une genisse renversés l'un sur l'autre crevés, le tout dans une écurie avec un poile de charbon, on n'avait pas vu ladite Scholastique et Claudine depuis lundi quinze du courant vers les quatres heures près midi.

Outre cela

Un enfant du Sieur Jean Baptiste MARCELLIN meunier a la Croix du moulin s'est précipité dans l'eau vers une heure après midi les parans l'avaient vus un quart d'heure avant que l'ait trouvé dans l'aqueduc du moulin, on l'a retiré et on a reconnu aucun signe de vie.

Si la justice ne juge pas à propos de se transporter le recteur sous signé demande la permission de faire l'inhumation des dits cadavres car cella presse et l'infection commence a se faire sentir en foi de quoi les témoins, le vice Sindic en l'absence du Syndic ont signé avec moi recteur.

J B MAGNIN Recteur

TROCCAZ, Jean TROCCAZ , Louis SALOMON

Dossier 7FS des Archives Départementales relevé par Désiré Marcellin

.....et à Valloire

*Valloire le 29 mai 1844
à 5 heures après midi*

Monsieur le Juge du mandement de St Michel

Je me fais un devoir de porter à votre connaissance qu'il vient de m'être rapporté à l'instant que le nommé BUISSON Joseph de cette commune habitant au hameau de la Rivine, Etant allé ce jourd'hui avec deux autre individus sur une montagne presqu'en face du village de la Rivine pour extraire du charbon de pierre, après avoir travaillé paisiblement pendant quelque temps, ses compagnons observèrent que le terrain qui servoit à former la voute au trou qu'il avoit fait pour extraire leur charbon menaçoit de s'écrouler au même instant ils sortirent et s'éloignèrent de là en lui disant d'en faire de même, mais il a méprisé leur avertissement en leur répondant qu'il n'y avoit aucun danger, presque au même instant la voute du trou qu'ils avoient fait s'est écroulée et il est resté enseveli sous une masse de terre et de pierres aussitôt ses compagnons se sont mis en devoir de débarrasser la terre et les pierres qu'il avoit sur lui, afin de voir s'ils pouvoient lui porter quelques secours et lors qu'ils purent en sortir des décombres ils ont reconnu qu'il n'avoit plus signe de vie , alors ils l'ont laissé là et ils ont envoyé une personne exprès auprès de moi pour me faire part de cet événement.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect.

*Le très humble et très
obéissant serviteur
le Syndic de Valloire
J. Bte ROL*

Dossier 7FS des Archives départementales relevé par Désiré Marcellin.



Monument

La plupart des monuments aux morts concernent des morts des guerres. Celui de la photo ci-contre est rare: il a été érigé pour des morts du travail. Vous l'avez sans doute aperçu, en prenant la route des Arves, au dessus du pont de Bonrieux et près de la Tour de la Fourna-che (anciennement Tour de la Poudrière).

Il commémore la mort de quatre ouvriers tués lors de l'éboulement de la carrière de gypse du Mont l'Evêque le 9 janvier 1908.

Entraide

Janvier 2011

N°5012 Henri MIDALI

53 avenue de Tarentaise – 73200 Albertville

henri.midali@wanadoo.fr

Recherche ascendance ou renseignements concernant le mariage de 13.07.1822 à St Rémy de Maurienne entre CLAPPIER Innocent et JACOUD Marie ... ayant eu un fils CLAPPIER Joseph né vers 1825 et marié le 6 août 1844 à Argentine avec Andreys Jeanne 19 ans en 1844.

N°50123 Joseph DUC

21 rue Philomène Durieux 73300 Villargondran

duc-joseph@wanadoo.fr

Recherche ascendance de COVAREL Marie mariée le 04.02.1744 à Fontcouverte à BUISSON Jean Baptiste fils de Michel et de FLAMMIER Marie.

La prochaine Assemblée Générale de

MAURIENNE GENEALOGIE

Aura lieu le

Samedi 23 avril à 18 heures

À la salle polyvalente de Villargondran
Elle sera suivie par un repas amical pris au
Capucin Gourmand.

Retenez dès à présent votre soirée du 23 avril!

Les Généalogistes

Que vont-ils donc chercher au fond de ces poussières,
Parmi ces parchemins aux encres sans couleur ?
Dans ces papiers froissés, ces actes séculaires,
A peine réveillés de leur longue torpeur ?
Ils veulent découvrir un nom, un patronyme,
Plongeant au fond des temps qu'ils s'en vont explorer.
Que d'ancêtres divers sous leur plume s'animent !
Tandis que chaque jour, d'un arbre desséché,
Ils ressuscitent l'âme et sans cesse rappellent
Des coins les plus obscurs quelque aïeul égaré.
Patiemment, sûrement, mille feuilles nouvelles,
Garnissent de rameaux plus verts leurs espérances,
Et les échos d'antan leur ont enfin livré
Les secrets oubliés des vieilles souvenirs.

Gabriel de Civray

(transmis par Jean Claude ROCHE) Relevé par Jo DUC

Faux monnayeurs

Fabriquer de la fausse monnaie est un crime. Les lois et constitutions de Sa Majesté précisent que ce crime doit être puni de sanctions extrêmement sévères. Le problème semble important en Savoie au XVIII^e siècle puisque le roi Victor Amédée III nomme le 23 novembre 1739, un sénateur du Sénat de Savoie, Horace-Victor Sclarandi, président de la commission spéciale établie pour lutter contre la fausse monnaie dans le Duché de Savoie.

Les causes sont nombreuses :

-Raisons sociales au niveau de la noblesses et de la bourgeoisie avec une dépendance financière des enfants qui dure pratiquement jusqu'à la disparition des parents ;

-Raisons monétaires : dépendance excessive de la France sur le plan commercial, persistance jusqu'en 1717 de deux monnaies à l'intérieur du royaume, mesures monétaires dont les effets se révèlent catastrophiques ;

-Raisons économiques : guerres, fiscalité, occupations étrangères et conséquences des mauvaises mesures économiques qui entraînent une inflation très importante et une spéculation sur les pièces d'or ;

- « l'attitude des princes » qui falsifient ou déprécient les monnaies.

Quatre procès concernant des mauriennais, allant de 1725 à 1768 et dont les minutes se trouvent aux Archives Départementales, ont été étudiés. Ils permettent d'expliquer les risques et les punitions encourus par ces criminels qui varient selon les siècles, allant de la cruauté la plus extrême qui consiste à jeter le condamné dans l'huile ou l'eau bouillante jusqu'aux galères d'Emmanuel Philibert. La torture est utilisée comme moyen officiel de preuve dès la Renaissance. Elle est très réglementée et applicable seulement aux condamnés à mort ou aux galères. En Savoie, c'est plus la représentation de la douleur que la douleur elle-même des condamnés qui est utilisée pour faire respecter l'ordre public, et bien souvent les gibets seront dressés à l'entrée des villages, mais ils ne seront pas utilisés. Le système monétaire, les monnaies en circulation ou la fabrication des monnaies sont également expliqués. Enfin des anecdotes telles que le « chirurgien en grève » ou le « bourreau dépressif » viennent égayer cette étude, parfois sombre, qui se termine par l'ouvrier monétaire de l'évêque de Maurienne qui trafiquait dans son atelier d'Aiguebelle de la monnaie de Saint-Maurice-de-Vienne.